

## Revendications FNAS FO pour la CCNT FAMILLES RURALES

**AUGMENTATION générale des salaires** : la revalorisation immédiate de 20 % de la valeur du point ;

**REVALORISATION de la progression de carrière** en gardant comme critères l'ancienneté et la qualification ;

**RÉAJUSTEMENT** des indices des **métiers d'auxiliaire de puériculture** et de **conseillère en économie sociale et familiale** sur les mêmes indices que les métiers de même qualification ;

Augmentation immédiate des **INDEMNITES KILOMETRIQUES** calculées selon le barème fiscal, incluant la totalité des kilomètres effectués ;

La fin de la dérogation au **travail partiel** minimum de deux heures hebdomadaires ;

**MAJORATION** de **repos compensateur** lorsque ces repos sont refusés le week-end (samedi et dimanche) ;

**Complémentaire santé et une prévoyance santé** où la **MUTUALISATION** est **réellement garantie** ainsi que le principe selon lequel chacun cotise en fonction de ses moyens et est soigné en fonction de ses besoins.

Et plus précisément, voir <https://www.fnasfo.fr>

**Résolution Professionnelle  
XVII<sup>ème</sup> CONGRÈS FÉDÉRAL  
LA POMMERAYE (49) OCT 2016**

**Défendre nos métiers et la formation professionnelle qualifiante**

**Améliorer ses conditions de travail**

**S'organiser entre salariés**

**Rejoindre un syndicat libre et indépendant**

**ADHÉREZ à FORCE OUVRIÈRE**

**Contact :**



<https://www.fnasfo.fr/a-propos/adherer/>



01 40 52 85 80



[lfnas@fnasfo.fr](mailto:lfnas@fnasfo.fr)



Retrouvez votre Union Départementale FO sur le site :  
<http://www.force-ouvriere.fr/ud-fo>



**CCNT**

**PERSONNELS  
DES**

**FAMILLES  
RURALES**



**LIBERTÉ ET  
INDÉPENDANCE**

**Fédération Nationale  
de l'Action Sociale  
FNAS FO  
7, passage Tenaille  
75014 PARIS**

## QUE SONT LES STRUCTURES FAMILLES RURALES ?

Familles Rurales est une **association nationale reconnue d'utilité publique** qui agit en direction des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Familles Rurales est considérée comme le **premier mouvement familial associatif** de France, mais aussi un acteur laïc inscrit dans l'économie sociale et solidaire et dans l'éducation populaire.

Familles Rurales est agréée association de défense des consommateurs.

Les domaines d'activité sont pluriels : petite enfance, enfance, jeunesse, consommation, prévention à la santé, séniors... **Les types de structures sont par conséquent très diversifiés** : lieux d'accueil parents/enfants, Centre de Loisirs, Séjours de vacances, Services d'aide à domicile, permanences « consommation »...

## LES SALARIÉS

Trois métiers (agent d'entretien, agent à domicile, préparateur(trice) de cuisine) démarrent avec **un indice de base inférieur au SMIC**, ce qui est **inacceptable**, car ces salariés, en début de carrière, ne voient pas la couleur de l'augmentation de la valeur du point, quand elle a lieu.

Alors que les salariés de Familles Rurales ont vu leur **rémunération** stagner, ne progressant qu'en fonction de leur ancienneté, ils ont subi, par contre, les effets de **l'augmentation du coût de la vie et la dégradation de leur condition de travail**. Cela s'est traduit par l'augmentation des **arrêts maladie** de longue durée des salariés confrontés à la **pénibilité** des tâches, insuffisamment prise en compte par les employeurs, lesquels, par ailleurs n'ont pas hésité à **dénoncer l'accord collectif sur le régime de prévoyance santé** !

**Une augmentation de la valeur du point quasi inexistante ! Elle est actuellement de 4,96 euros alors que le SMIC horaire est de 9,88 euros bruts :**

2014 pas d'augmentation	2015 pas d'augmentation	2016 pas d'augmentation
2017 + 2 centimes	Et 2018... + 4 centimes Valeur du point à 4,96 euros	

## L'URGENCE

**Une politique de plus en plus austéraitre autant en termes de droits collectifs que de rémunération !**

**Les employeurs de Familles Rurales ne remettent pas en cause les politiques successives appliquées au secteur puisqu'ils se sont placés dans une logique économique de rentabilité qui les conduit à vouloir réduire le coût du travail pour être « concurrentiel ».**

**Cela a pour impact la dégradation continue des conditions de travail des salariés. Cela s'exprime par une pression permanente.**

**FORCE OUVRIÈRE s'oppose à tout accompagnement des politiques austéraitres, quels qu'en soient les enjeux.**

**Par conséquent, l'urgence, pour FO, est la défense et l'amélioration des garanties collectives des salariés.**

**FO, dans ses revendications, est toujours force de propositions.**

**FO peut signer des accords, mais uniquement quand ils sont au bénéfice de tous les salariés.**

